FFR LIGUE RÉGIONALE BRETAGNE

Ligue Régionale Bretagne de Rugby

Fédération Française de Rugby
33, rue de la Frébardière - 35135 CHANTEPIE ☎ : 02.99.86.08.15 - 🖷 : 02.99.86.08.16
E-mail : ligue@bretagnerugby.fr - Web : www.bretagnerugby.fr

Avis d'Informations n°1780 du 29 décembre 2019

Compétitions territoriales seniors masculins à XV 2019/2020 - Groupe C
Feuille De Match Dématérialisée : Généralisation de l'utilisation et formation associée
Plan d'Orientations Stratégiques des Comités Départementaux
Contrat de Service Civique : dispositif fédéral
Informations administratives de la Ligue

Le Président, les membres du Comité Directeur et le personnel de la Ligue Régionale souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année aux Présidents, dirigeants, éducateurs et bénévoles des clubs bretons.



Fermeture du siège de la Ligue

Les clubs de la Ligue voudront bien noter qu'en raison des fêtes de fin d'année du personnel, le siège administratif de la Ligue sera fermé du lundi 30 décembre au jeudi 2 janvier 2020.

Compétitions territoriales seniors masculins à XV - 2019/2020
Groupe C : 1ère, 2ème, 3ème et 4ème Séries

Clôture de la phase de brassage territoriale le dimanche 5 janvier 2020

Suite aux intempéries constatées au cours de la première partie de la saison, les quatre rencontres reportées et présentées ci-après sont programmées le dimanche 5 janvier 2020.

- Poule 1 : RC du Pays de Morlaix vs RC Côte de Penthièvre
- Poule 2 : Douarnenez RAC vs Rugby Lannion Perros II
- Poule 3 : RC Pontivyen vs US Acignolaise Rugby
- Poule 3 : RU Pays de la Lorient vs AL de Melesse Rugby I

Les résultats de ces derniers matchs seront ainsi intégrés aux classements de la phase de brassage territoriale afin de déterminer, dès le début de semaine à suivre, les compositions et oppositions de la phase qualificative territoriale des poules de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème Série qui débutera le dimanche 12 janvier 2020 ; les correspondants des clubs concernés en seront informés par voie électronique dans les meilleurs délais.

FFR LIGUE RÉGIONALE BRETAGNE

Ligue Régionale Bretagne de Rugby
Fédération Française de Rugby
33, rue de la Frébardière - 35135 CHANTEPIE ☎ : 02.99.86.08.15 - 🖷 : 02.99.86.08.16
E-mail : ligue@bretagnerugby.fr - Web : www.bretagnerugby.fr

Feuille De Match Dématérialisée (FDMD)
Généralisation de l'utilisation et formation associée



Au terme d'une première phase d'expérimentation concluante d'octobre à décembre 2019, tant pour la Fédération que pour la Ligue Régionale Bretagne de Rugby (clubs engagées en compétitions à XV Grand Ouest Régional 2 U19 et en compétitions fédérales), l'usage de la Feuille de Match Démérialisée (FDMD) va être généralisé dès le début de l'année 2020 à d'autres compétitions à XV gérées par la Ligue Régionale selon l'évolution progressive suivante :

Calendrier de la généralisation de l'utilisation de la FDMD

A compter du week-end des :

- **11 et 12/01/2020 ➲ compétition Grand Ouest Régional 2 U19**
- **08 et 09/02/2020 ➲ compétitions territorial Honneur et Réserves Honneur**
- **15 et 16/02/2020 ➲ compétition Promotion Honneur**
- **07 et 08/03/2020 ➲ compétitions Groupe C 1ère, 2ème, 3ème et 4ème Séries**
- **21 et 22/03/2020 ➲ compétitions Grand Ouest Régional 1 et 2 U16, et Régional 1 U19**

Formation à l'utilisation de la FDMD à l'attention des dirigeants des clubs bretons

Pour accompagner les dirigeants des clubs engagés en compétition à XV dans leur utilisation et appropriation de la FDMD, six sessions de formation de proximité (1 session/bassin géographique) sont proposées au cours de la deuxième quinzaine du mois de janvier 2020 selon le programme suivant :

Date de formation Horaire d'accueil	Bassin	Liste des clubs invités	Lieux de formation
Vendredi **17/01/2020** à 18h45	**Nord**	Paimpol - Pordic - Plouvara – Saint-Brieuc Pléneuf Val-André - Matignon - Dinan Saint-Malo – Saint-Père - Merdrignac	**Plérin** - Hôtel Le Chêne Vert 2 rue de la Croix Lormel 22190 PLERIN
➲ Inscription en ligne		Formulaire d'inscription pour les clubs du bassin Nord – Session du 17/01/2020	
Samedi **18/01/2020** à 9h45	**Est**	Combourg - Fougères - Melesse – Acigné Le Rheu - Rennes EC - Stade Rennais Châteaubourg - Vitré - Bruz - Bain de Bretagne	**Chantepie** - Siège LRBR 33 rue de la Frébardière 35135 CHANTEPIE
➲ Inscription en ligne		Formulaire d'inscription pour les clubs du bassin Est – Session du 18/01/2020	
Vendredi **24/01/2020** à 18h45	**Nord-Ouest**	Lannion Perros - Le Vieux Marché – Morlaix Landivisiau - Plabennec - Plouguerneau Lampaul-Ploudalmezeau – Saint-Renan - Brest UC Brest RCFDPB – Plouzané - Landerneau - Le Relecq	**Landivisau** - Brit Hôtel Relais du Vern - ZI du vern voie express 29400 LANDIVISIAU
➲ Inscription en ligne		Formulaire d'inscription pour les clubs du bassin Nord-Ouest – Session du 24/01/2020	
Samedi **25/01/2020** à 9h45	**Sud-Ouest**	Carhaix - Châteaulin - Quimper – Douarnenez Pont l'Abbé - Concarneau	**Quimper** – Hôtel Ibis 1 bis rue Gustave Eiffel 29000 QUIMPER
➲ Inscription en ligne		Formulaire d'inscription pour les clubs du bassin Sud-Ouest – Session du 25/01/2020	
Vendredi **31/01/2020** à 18h45	**Sud-Est**	Mauron - Pontivy - Paimpont – Redon – Sérent Grand-Champ - Elven - Vannes - Muzillac	**Pontivy** – Hôtel Robic 4 rue Jean Jaurès 56300 PONTIVY
➲ Inscription en ligne		Formulaire d'inscription pour les clubs du bassin Sud-Est – Session du 31/01/2020	
Samedi **01/02/2020** à 9h45	**Sud**	Quimperlé - Guidel - Ploemeur – Hennebont Lorient ROL - Lorient RUPL - Lanester – Groix Plouhinec SKRANK - Auray	**Lanester** – Hôtel Campanile 586, rue Rouget de Lisle 56600 LANESTER
➲ Inscription en ligne		Formulaire d'inscription pour les clubs du bassin Sud – Session du 01/02/2020	

Nous soulignons que les clubs sont invités à s'inscrire à la session de leur bassin géographique de rattachement ; les inscriptions en ligne s'effectuant en complétant le formulaire adapté.

Par ailleurs, nous précisons que ces formations sont prévues au maximum pour deux personnes par club et qu'elles s'adressent en premier lieu aux dirigeant(e)s responsables/accompagnateurs des équipes (rédacteur des feuilles de match, gestionnaire des licences et de la préparation administrative d'une rencontre).

A toutes fins utlies, nous indiquons que chaque session est conçue comme un temps de formation, d'échanges et de convivialité selon schéma horaire ci-après :

Session du vendredi soir	Session du samedi matin
18h45-19h00 : Accueil 19h00-20h00 : Buffet pris en charge par la Ligue 20h00-23h00 : Formation	09h45-10h00 : Accueil 10h00-13h00 : Formation 13h00-14h00 : Buffet pris en charge par la Ligue

Nous remercions par avance les correspondants des clubs de bien vouloir diffuser ce programme de formation à leurs dirigeants.

Dans l'attente de ces formations, nous invitons les clubs à consulter la vidéo de la Fédération présentant la FDMD depuis le lien suivant :

↳ **https://www.youtube.com/watch?v=yjjFiWzrf-g#action=share**

Plan d'Orientations Stratégiques des Comités Départementaux
Invitations aux réunions des groupes de travail départementaux



A l'instar des actions mises en œuvre en 2018/2019 par la Ligue Régionale Bretagne de Rugby, les quatre Comités Départementaux bretons sont mobilisés cette saison par la Fédération pour l'élaboration de leurs Plans d'Orientations Stratégiques ; démarche présentée par le biais de la synthèse ci-jointe (**annexe 1**).

Nous soulignons que dans le cadre de ce chantier majeur de la saison 2019/2020, les groupes de travail départementaux (20 à 40 personnes couvrant les différents champs d'action) seront réunis aux dates suivantes pour une première séance collégiale avec l'accompagnement de la Ligue Régionale :

- **Samedi 18 janvier (8h30-12h30) : réunion du groupe de travail du CD56**
 Lieu central à déterminer
- **Jeudi 23 janvier (19h30-23h30) : réunion du groupe de travail du CD22**
 à la Maison Départementale des Sports - CDOS22
 18, rue Pierre de Coubertin- 22440 Ploufragan
- **Vendredi 24 janvier (19h30-23h30) : réunion du groupe de travail du CD35**
 à la Maison Départementale des Sports – CDOS35
 13 B, avenue de Cucillé, 35000 Rennes
- **Samedi 25 janvier (8h30-12h30) : réunion du groupe de travail du CD29**
 à la Maison Départementale des Sports – CDOS29
 4, rue Anne Robert Jacques Turgot, 29000 Quimper

Les dirigeants des clubs bretons souhaitant prendre part à ces travaux et donc concourir à la construction des Plans d'Orientations Stratégiques des Comités Départementaux peuvent d'ores et déjà se manifester auprès des Présidents des Comités Départementaux.

Contrats de Service Civique - Dispositif fédéral

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Dans le cadre de ses actions de cohésion sociale, la Fédération Française de Rugby prolonge son engagement en faveur des contrats de Service Civique. A toutes fins utiles, nous diffusons ci-joint le livret de la Fédération (**annexe 2**) présentant l'ensemble des enjeux et démarches liées à ce dispotif et précisons que la Ligue Régionale Bretagne de Rugby peut bénéficier de la mise en place de deux contrats dès le début d'année 2020.

Pour toutes informations complémentaires, les clubs intéressés peuvent contacter :

- Nadine Gauthier (**ngauthier@bretagnerugby.fr**) en charge du suivi de ce dossier au sein de l'équipe adminiatrative de la Ligue ;
- Erwan Colléaux (**erwan.colleaux@me.com**) référent Rugby Social Club de la Ligue Régionale ;

Mutations 2019/2020



Pour rappel, nous attirons l'attention des clubs de la Ligue sur les dispositions de l'article 252 des règlements généraux de la Fédération relatif à la fin de la période des **« Mutations Contrôlées »** :

- **Pour les associations des Clubs Professionnels, les associations de Divisions Fédérales, les associations engagées en compétitions Elite 1 et 2 Féminines, et Fédérale 1 et 2 Féminines : nous rappelons que la période de « mutations contrôlées » s'achèvera le 31 décembre 2019.** Passée cette date, aucune demande de mutation ne peut être prise en compte ; étant ici rappelé que seuls les dossiers transmis complets au plus tard à cette date sont considérés comme recevables.
- Pour information, **pour les associations de Séries Territoriales et Féminines Régionales à X, la période de « mutations contrôlées » s'achèvera le 29 février 2020**. Passée cette date, aucune demande de mutation ne pourra être prise en compte.

Pour rappel, l'article 253 des Règlements de la FFR précise que la date limite pout le dépôt d'un dossier complet de mutation pour les joueur(se)s mineur(e)s est fixée au 30 avril 2020.

Yvon COLLÉAUX
Président de la Ligue Régionale Bretagne de Rugby

